



Circulaire du mois d'octobre



1- Le projet d'établissement

Depuis un an, en partenariat avec la faculté d'éducation de l'Université Catholique de l'Ouest, les enseignants participent au projet de recherche Erasmus⁺ : **“Davantage de possibilités pour chaque enfant : dépistage précoce des difficultés rencontrées par les enfants à la maternelle”**. Cette année, la recherche aura deux orientations :

- concevoir des outils d'observation
- développer des compétences spécifiques pour comprendre l'inclusion. Les enseignants seront ainsi en formation à l'université d'Angers pendant les vacances de La Toussaint.

Inclure les élèves, c'est aussi leur permettre de vivre des projets riches d'apprentissages et porteurs de sens. Au fil de l'année, les élèves vivront des projets pédagogiques inclus dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC). Trois domaines seront explorés : Connaître / Expérimenter / Rencontrer.

De janvier à avril, un projet ambitieux permettra à l'ensemble des élèves de s'initier au théâtre :

- des PS aux CE2 : 10 heures d'ateliers théâtre par classe
- les classes de CE2-CM1, CM1 et CM2A et B, en remplacement de la classe de neige, vivront une classe “Théâtre”.



L'équipe pédagogique sera accompagnée par la compagnie *L'Heure bleue*. D'autres informations vous parviendront à l'approche de ces événements.

La mise en œuvre de ces projets a un coût. Depuis toujours, la direction et les associations veillent à en minimiser l'impact sur les familles – cette année encore, l'APEL participe à hauteur de 10 euros par enfant –. Un groupe de mamans de CM s'est mobilisé pour organiser une opération **Chocolats et thé de Noël**. Tous les bénéfices (32% des ventes pour les chocolats) serviront à financer une partie du projet théâtre estimé à 20000 euros. Avant les vacances de La Toussaint, une communication sera faite. Nous vous demandons d'y prêter une attention particulière.



2- Les bonnes pratiques dans le contexte sanitaire

Dans ce contexte sanitaire particulier, il n'est pas toujours aisé de prendre une décision quand son enfant est malade. Nous vous invitons à consulter [les documents](#) présents sur le site qui précisent les bonnes pratiques à tenir en cas de symptômes évocateurs de la COVID-19.

3- Les réunions de rentrée

Ces dernières semaines ont vu se dérouler les réunions de rentrée. Ce fut l'occasion de vous présenter l'organisation et les projets de la classe et de l'établissement. Dans cette circulaire, nous tenons à vous rappeler l'importance du partenariat entre l'équipe enseignante et les parents. Nous nous permettons ainsi de vous rappeler des règles essentielles au bien-être des enfants :

- Entre 3 et 11 ans, les enfants ont besoin, en moyenne, de 10 h de sommeil par nuit à **un rythme régulier, week-end inclus** (le sommeil du matin n'est pas réparateur).
- Les écrans doivent être utilisés avec modération. Ils sont à bannir au lever et devraient rester éteints lors des repas. Pour préparer l'enfant – et l'adulte – à s'endormir, il est conseillé d'éteindre tout écran au moins 30 mn avant le coucher.
- Une alimentation équilibrée est importante pour leur croissance. De nombreuses informations sont à votre disposition sur le site du gouvernement : [ICI](#).
- Les activités physiques et sportives sont bénéfiques pour la santé de votre enfant.



4- L'accès à l'école de 12h15 à 12h30 ainsi que de 13h35 à 13h45

Lors de la pause méridienne, vous avez accès à l'établissement aux horaires indiqués ci-dessus. Durant ces 10 ou 15 mn, le portail est déverrouillé. Des élèves étant présents sur la cour, **nous vous demandons de le laisser fermé et de ne pas accrocher le long du mur.**

5- Le règlement des élèves

La rentrée est l'occasion de retrouver les élèves et de leur rappeler les règles de vie de l'établissement. Ainsi, le règlement des élèves a fait l'objet d'un travail en classe. Il est à votre disposition sur le site : [ICI](#).

Dans ce règlement, il est indiqué que les élèves ont la possibilité de rapporter des jeux de la maison. Depuis quelques semaines, les cartes Pokémon ont, par centaines, envahi l'établissement. De nombreuses tensions sont apparues. Pendant et après les récréations, les enseignants passent de nombreuses minutes à régler les conflits dus à des pertes, des échanges, des vols... **Ainsi, à compter de la parution de cette circulaire, toutes les cartes Pokémon, Star Wars et autres sont interdites pour tous les élèves d'élémentaire.** Nous nous réservons la possibilité d'en faire de même pour les élèves de maternelle.

L'apport de jeux de la maison est toujours autorisé. Nous vous invitons à discuter avec vos enfants du choix de ceux qu'ils peuvent emmener à l'école. Pour rappel, l'école n'est pas responsable de leur perte ou leur dégradation (cf. règlement).

6- Samedi "travaux"



La commission travaux réitère cette année l'organisation des samedis "travaux" le premier samedi des vacances scolaires. La prochaine matinée se déroulera le **samedi 17 octobre de 8h30 à 12h**. Au programme : évacuation en déchetterie de cartons, descente des ballons du toit, nettoyage de la cour... Ce type de travaux ne nécessite pas de compétences particulières. Tous les parents, hommes et femmes, sont les bienvenus. Merci de vous signaler auprès de la commission : ogec.nds.travaux@gmail.com.

7- Les associations de parents de l'école

Les associations APEL et OGEC vous informent de la tenue de leur assemblée générale le mardi 10 novembre à 20h à l'école.

Vous ne connaissez pas les associations, vous avez des questions, vous souhaitez des informations sur leur organisation, leur fonctionnement, leurs orientations. N'hésitez pas à les rejoindre le 10 novembre ou à contacter leurs responsables :

- APEL : Mmes BOUCARD Sabrina et GROLLEAU Anne-Cécile : apel.la.garnache@live.fr
- OGEC : MM. JAUNATRE Jean-François et BARRAUD Manuel : ogec.nds@gmail.com

8- Première communion et profession de foi

La paroisse propose tout au long de l'année des temps forts pour la préparation de la communion et de la profession de foi. Lors de ces matinées, tous les enfants sont invités à participer à la messe. Nous vous prions de trouver le calendrier de ces rencontres sur le site de l'école : [ICI](#).

9- Dates à retenir

- Opération "Chocolats et thé de Noël" : octobre
- Matinée travaux : le samedi 17 octobre (accueil à 8h30 par un petit déjeuner)
- Opération "Jus de pommes" : samedi 10 octobre
- Assemblées générales de l'APEL et l'OGEC : le mardi 10 novembre à 20h
- La kermesse : le samedi 26 juin 2021



10- Les vacances de La Toussaint



Elles débuteront le **vendredi 16 octobre** après la classe pour se terminer le **lundi 2 novembre** au matin.